70 % des Français reçoivent l'«indemnité inflation» de 100 euros : la société française est-elle en voie de paupérisation ?

11/07/2022 à 18h44



Alors que 70 % des Français reçoivent l'«indemnité inflation» de 100 euros, le sentiment de déclassement se propage dans le pays, alimentant une psychose collective d'appauvrissement.

La France compte aujourd'hui 38 millions de gens pauvres, «qui manquent du nécessaire» selon la définition classique des dictionnaires. Telle est en tout cas l'idée que s'en fait le premier ministre Jean Castex présentant en octobre dernier «l'indemnité inflation» de 100 euros, actuellement en cours de distribution à ses bénéficiaires. L'intention est certes généreuse qui vise à les dédommager de l'envolée des prix des carburants. Toute personne de plus de 16 ans (à condition, pour les mineurs, de travailler) et gagnant moins de 2000 euros net par mois est éligible, soit 38 millions et 70 % de la population des classes d'âge concernées. Au total une facture de 3,8 milliards d'euros pour l'État.

Les Français sont-ils donc si nombreux à ne pouvoir subvenir par eux-mêmes à leurs dépenses de première nécessité ? Le Secours catholique et le Secours populaire tiraient la sonnette d'alarme l'hiver dernier, estimant qu' «*1 million de*

gens ont basculé dans la pauvreté» à la suite de la crise sanitaire […].

Le Figaro

Une indemnité exceptionnelle de 100 euros, destinée aux personnes percevant moins de 2 000 euros de revenu net mensuel, a été mise en place suite à la publication de l'article 13 de la loi n° 2021-1549 du 1er décembre 2021 de finances rectificative pour 2021 et du décret n° 2021-1623 du 11 décembre 2021.

L'indemnité inflation a été versée automatiquement à près de 37 millions de personnes entre le **1er décembre 2021** et le **28 février 2022**. Elle n'est pas soumise à cotisation et n'est pas imposable.

economie.gouv.fr